

Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie.

FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, DES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE

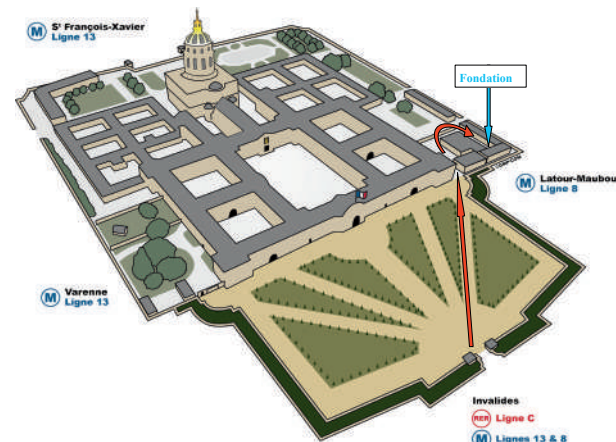
Mardi 2 avril 2019 - 9h30 / 17h30
Colloque

La Tunisie du Protectorat à l'Indépendance *Histoire et Mémoires*

Pour la sauvegarde de la Mémoire, la Fondation est habilitée à recevoir tous types de dons.

N'hésitez-pas à nous contacter !

Où nous trouver :



Contacts :

Hôtel national des Invalides - Boîte aux lettres n°28
129 rue de Grenelle - 75007 Paris.

Tél. direction : 01 45 00 56 27
Tél. secrétariat : 01 45 56 08 96
Tél. documentaliste : 01 45 56 07 44
<http://www.fm-gacmt.org>



C'est ainsi que le nom de Bourguiba allait remplacer celui de Jules Ferry, les mots indépendance et victoire prendre le relais des noms des places érigées au cours de la période coloniale. Les monuments dédiés aux morts ou au soldat inconnu disparaissent pour être remplacés par ceux des martyrs de la lutte pour l'indépendance. A travers des exemples, il sera démontré qu'au-delà des signes réels de ruptures mémorielles, les signes de continuité n'ont pas manqué.

MÉMOIRES

14h50 - 15h15

D'UN COLLOQUE DE 1996 AUX ACTUELLES RELATIONS FRANCO-TUNISIENNES : UNE MÉTHODE ET QUELQUES PARCOURS INDIVIDUELS

M. François COCHET, Pr. Emérite de l'Université de Lorraine-Metz. Les 10 et 11 mai 1996, le département d'histoire de l'Université de Reims organisait, en coopération avec l'Institut Supérieur d'Histoire du mouvement national tunisien un colloque consacré à l'histoire orale des relations tuniso-françaises de 1945 à 1962. Il s'agit alors, dans un contexte du post-bourguibisme, de rappeler les apports d'une méthode qui sollicite l'implication de témoins tout en construisant en même temps un rapport au temps marqué par la mise en mémoire. Pour mener à bien ce colloque, dirigé pour la partie française par le Pr. Maurice Vaïsse, alors en poste à Reims et par Habib Kazdaghli pour le côté tunisien, plusieurs interviews de décideurs français et tunisiens avaient été réalisées. Pour sa part, François Cochet avait pris en charge la réalisation d'entretiens avec des personnalités françaises impliquées dans la décolonisation tunisienne.

Il s'agit aujourd'hui de jeter les ponts entre la situation tunisienne de 1996 et celle d'aujourd'hui en suivant un certain nombre d'événements qui se sont déroulés depuis, mais également en revenant sur les parcours individuels de certains protagonistes du colloque de 1996, afin de mesurer les évolutions d'une vingtaine d'années d'histoire tunisienne.

15h15 - 16h40

TABLE RONDE

M. Hichem BEN YAÏCHE, rédacteur en chef de African Business et New African.

M. Serge DEGALLAIX, ancien ambassadeur.

M. Foued LAKHOUA, Président de la Chambre Tuniso-Française de Commerce et d'Industrie (CFCTI), Président du Conseil d'administration de la COTUSAL, ancien président de l'association Tunisie-France, ancien président du conseil des chambres mixtes de Tunisie.

M. Hassin ZARGOUNI, Président Directeur Général de SIGMA.

16h40

CONCLUSION : CONTINUITÉ DE LA MÉMOIRE

Par Denis BAUCHARD, ancien ambassadeur.

17h30 FIN DU COLLOQUE

La Tunisie occupe une place particulière dans la géographie et l'histoire de la Méditerranée et dans l'expansion territoriale française au XIX^e siècle. Pour des voyageurs venant de l'Est, elle est le premier continent rencontré, à l'origine même du mot Maghreb. Les mythes nés de la guerre de Troie puis les conquêtes romaines, enfin le terrain d'affrontement de la Deuxième Guerre mondiale lui donnent une assise historique profonde, liée à l'Europe.

Deux lignes parallèles et bientôt divergentes se dessinent. Celle de la puissance protectrice, autant dans son intérêt immédiat que dans l'intérêt futur du territoire et de la nation protégée. Et celle de la résilience qui permet la conservation en profondeur de l'esprit d'un peuple, de sa religion et de ses mœurs, et la naissance d'un nationalisme tunisien aux racines profondes.

Le rapport fondamental avec la France, partenaire dans un ensemble géographique et politique en pleine évolution, notamment à cause de la guerre d'Algérie qui se déroule à la frontière, se traduit par une interaction permanente, surtout au niveau des élites, dans les domaines juridiques, politiques, militaires, commerciaux.

Rupture et continuité s'entremêlent au-delà des dates du traité du Bardo et de l'Indépendance : le drapeau tunisien inspiré de l'empire ottoman, perdure sans interruption de 1831 à nos jours. Dans cet esprit, le colloque va rappeler de grandes pages de cette continuité sans occulter les périodes conflictuelles finalement surmontées grâce à une mémoire maintenant libérée.

Coordination et direction scientifiques du colloque :
M. Frédéric Grasset, M. Paul Malmassari et Mme Emmanuelle Chanteranne.

9h30 - 10h15

OUVERTURE

M. Frédéric GRASSET, président de la FM-GACMT

HISTOIRE

10h15 - 10h45

LA TUNISIE DANS LE JEU DIPLOMATIQUE FRANÇAIS DU XVIII^e SIÈCLE À L'ÉTABLISSEMENT DU PROTECTORAT (MAI 1881)

M. Claude NATAF, Historien-chercheur en histoire coloniale et en histoire des minorités en situation coloniale. Les relations diplomatiques entre la France et la Tunisie sont anciennes. La France a toujours eu le souci d'éviter la tutelle d'une grande puissance sur la Régence de Tunis et a encouragé le pouvoir tunisien à se libérer de l'allégeance politique à la Sublime Porte. Une volonté renforcée après la colonisation de l'Algérie. La perte de l'indépendance financière du pouvoir tunisien, ruiné par des emprunts dispendieux contractés en Europe pour tenter de moderniser le pays, les rivalités des puissances européennes pour conquérir marchés et les velléités de l'Italie alors alliée de l'Allemagne dans le cadre de la Triplice pour prendre pied en Tunisie et commander à partir de la rade de Bizerte et de sa base de Pantelleria le passage entre les deux bassins de la Méditerranée, entraînent la France à intervenir...

10h45 - 11h15

L'ENJEU CARTOGRAPHIQUE FRANÇAIS SUR LA FRONTIÈRE OCCIDENTALE DE LA TUNISIE

M. Karim CHAIBI, auteur et cartographe. Jusqu'au XIX^e siècle la seule partie connue des Européens depuis la côte méditerranéenne, la frontière tuniso-algérienne, parcourt des régions montagneuses jusqu'au Sahara. A partir des années 1840, la cartographie militaro-administrative de la frontière se développe, depuis la province de Constantine, en direction de la Régence de Tunis. Ce travail de reconnaissance s'est accompagné d'un remodelage de la frontière soulevant des revendications territoriales au centre et dans la région saharienne du Bilel ul Djeride. L'absence de limite cartographiée dans cette région finira par produire une nouvelle frontière géométrique. Cet exposé se propose de décrire les grandes étapes de la représentation cartographique française sur la frontière occidentale de la Tunisie.

11h15-11h30

PAUSE

11h30 - 11h50

UNE PONCTUATION JURIDIQUE DU PROTECTORAT À L'INDÉPENDANCE EN TUNISIE

Me Samia MAKTOUF, Avocate aux Barreaux de Paris et de Tunisie. Après avoir été un protectorat français depuis 1881, la Tunisie est devenue

indépendante de la France en 1956. A la différence de l'Algérie, elle était un protectorat et non une colonie de peuplement. Un système juridique est né de cette période, aux racines orientales et avec une forte influence occidentale, ayant donné aux Tunisiens un Etat indépendant unique et novateur. Mais sous ce terme de « protectorat », qu'est-il de vraiment différent d'une colonie ? Comment se manifestent les différences, s'il en existe, sur le plan juridique ?

11h50 - 12h10

LES ARCHIVES FRANÇAISES DE L'INTERVENTION MILITAIRE À BIZERTE DE JUILLET 1961, ÉTAT DES LIEUX

M. Frédéric GUELTON, Historien, Docteur en histoire des relations internationales contemporaines. Au cours de sa présentation, Frédéric Guelton présentera les principales sources archivistiques françaises qui évoquent l'intervention militaire française à Bizerte au cours de l'été de 1961.

12h10 - 12h30

LES CONTROVERSES MÉMORIELLES AUTOUR DE LA BATAILLE DE BIZERTE EN TUNISIE

M. Emmanuel ALCARAZ, docteur en histoire, chercheur associé à l'ISP de l'université de Nanterre et à l'IRMC de Tunis. En Tunisie, la bataille de Bizerte du 19 au 23 juillet 1961 est un lieu de mémoire sujet à controverses. Y est commémorée la récupération de la base de Bizerte, le 15 octobre 1963, sous Bourguiba et sous Ben Ali. D'un côté, la mémoire nationale incrimine la violence de la réplique militaire française. Toutefois, ces récriminations sont nuancées par le souci de maintenir une politique de coopération avec la France après 1963, constante de la politique internationale de Bourguiba, nationaliste pragmatique. D'un autre côté, la mémoire locale bizertine de la bataille a alimenté les dissidences à l'égard de Bourguiba et de son régime avec tout d'abord la tentative de coup d'Etat de 1962. Sur la longue durée, le départ des militaires français à Bizerte a entraîné un traumatisme durable pour la société bizertine.

12h30 - 14h30

INTERRUPTION DES TRAVAUX

14h30 - 14h50

MÉMOIRES FRANCO-TUNISIENNES : RUPTURES ET CONTINUITÉS

M. Habib KAZDAGHLI, Professeur des Universités en Histoire contemporaine, Université de la Manouba (Tunisie). La politique mémorielle suivie en Tunisie durant la période du protectorat français (1881-1956) s'est traduite notamment par l'érection de monuments, de noms de rue et de villes exprimant une vision valorisant le rôle de la puissance protectrice (Avenue Jules Ferry, Ferry Ville etc.). Au lendemain de l'indépendance de la Tunisie, en matière de mémoire, de commémoration, une politique de rupture va voir le jour et se traduire par le remplacement des noms et la démolition de monuments.